La sobriété numérique, paroles d'élèves

publié le 20/02/2023

Descriptif :

L'atelier "comment le CVL peut-il participer à la sobriété numérique ?" a regroupé à Poitiers le 1er février dernier 19 participant·es, venus de 8 lycées différents. Compte-rendu des échanges.

Sommaire :

- Sobriété numérique : kesako ?
- Que peuvent faire les élèves délégué·es dans ce domaine ?
- Ressources

Pour permettre aux élus lycéens d'assumer leur mandat dans les meilleures conditions, la région académique et la région Nouvelle Aquitaine ont invités les élu·es à une journée d'échange et de formation le mercredi 1er février 2023 à Poitiers, Limoges et Bordeaux. L'ambition était notamment que les délégué·s puissent s'informer et s'outiller sur les thématiques en lien avec les défis qui les préoccupent, et qu'ils ou elles souhaitent porter dans leurs établissements.

La journée comportait une conférence sur le développement durable puis 3 parcours (citoyenneté, éducation au développement durable et bien être et santé). 14 ateliers ont été co-animés par des référent·s de la Région ou d'associations sollicitées par la Région et des personnes ressources du rectorat.

L'atelier "comment le CVL peut-il participer à la sobriété numérique ?" a regroupé à Poitiers 19 participant·es, venus de 8 lycées différents.

● Sobriété numérique : kesako ?

Les éléments identifiés par les élèves et explicités en commun :

- connaître l'impact du numérique sur l'**environnement**
  - ne pas changer trop souvent d'appareil car sa fabrication a un **coût écologique**
  - ne pas se contenter du statut de consommateur, limiter la publicité
  - apprendre comment utiliser les **appareils** (smartphones, ordinateurs, tablettes...) pour qu'ils durent plus longtemps
  - connaître la notion d'obsolecence programmée
  - penser aux fairphones
  - une utilisation raisonnable des plateformes de streaming et des vidéos, très énergivores.
- prendre conscience de l'impact du numérique sur la **société** et la politique
  - une activité consciente sur internet, en connaître les limites
  - une pratique raisonnée des **réseaux sociaux**

- faire preuve d'**esprit critique**
- garder le contrôle sur ses données

- prendre conscience de l'impact du numérique sur la **vie personnelle** et la **santé**
  - des échanges modérés
  - connaître les **cookies** et leur impact (surconsommation...)
  - bien choisir ses sites pour éviter les **sollicitations** non voulues
  - maitriser sa réputation en ligne
  - se **contrôler soi-même**, notamment au niveau du temps d'écran

- développer ses connaissances et compétences, notamment avec **Pix**
  "Oui mais Pix on va pas se mentir, ça ne va pas suffire, on peut trouver les réponses sur Internet"
  "Mais c'est comme avec l'intelligence artificielle, il faut apprendre à l'utiliser, pas s'en servir pour tricher".

Bref il s'agit souvent de savoir utiliser intelligemment le numérique et d'assumer ses responsabilités. Vaste programme.

● Que peuvent faire les élèves délégué·es dans ce domaine ?

Des idées ont émergé et ont été soumises à approbation. 4 pistes ont été approuvées par le groupe :

- **Promouvoir** la **connaissance** plutôt que la performance : Pix, ChatGPT, les réseaux sociaux, peuvent être utiles pour apprendre si on s'en sert en conscience.
- **Soutenir** ceux et celles qui font des **efforts** individuels, pour qu'ils ou elles osent en parler.
- Proposer des campagnes de **sensibilisation** à la sobriété numérique.
- Proposer des **débats** sur le sujet en inter classes.

Les échanges se sont prolongés après l'atelier. Permettant d'apprendre qu'au lycée Guez de Balzac les élèves internes ne peuvent plus utiliser leur téléphone la nuit. La mesure a été impopulaire au début mais beaucoup d'élèves trouvent finalement que c'est une bonne idée.

● Ressources

Comment l'usage du numérique a-t-il un impact sur les petites îles vulnérables ? (Video Youtube)

Bande dessinée "dans la tête de Juliette", du CLEMI

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.